

Règlement interne du Camping Stobreč Split

La direction du camping Straško prie ses hôtes de bien vouloir respecter le règlement interne suivant:

- **Seuls les hôtes qui se sont présentés à la réception peuvent être hébergés au sein du camping.**
- Le choix de l'emplacement dans le camping est libre sauf sur les parcelles numérotées, et à condition d'occuper l'espace de façon rationnelle et en tenant compte des voisins.
- **Il est formellement interdit de planter des clous dans les arbres ou de les abîmer de quel que façon que ce soit, de prendre des galets de la plage, de délimiter l'espace dans lequel vous logez et de construire quoi que ce soit sur l'espace de votre choix.** La direction du camping n'autorise que les clôtures typiques. Le non respect des règles entraîne l'exclusion du camping.
- **L'enregistrement des hôtes utilisant les emplacements de camping se fait à partir de 7 heures, les hôtes qui louent les parcelles à partir de 12 heures, et les hôtes qui louent des maisons mobiles à partir de 17 heures. Les emplacements de camping doivent être libérés avant 16 heures, les parcelles avant 12 heures et les maisons mobiles avant 10 heures.**
- Les hôtes sont priés de porter avec eux leur carte d'enregistrement et de les présenter aux employés du camping à leur demande.
- **L'accès en voiture n'est possible que de 7 heures à 23 heures à l'aide de la carte d'accès** que chaque hôte a reçu lors de son enregistrement. Les cartes d'accès doivent être préservées de la chaleur et tout endommagement et toute perte seront facturés.
- Il est interdit de garer sa voiture en dehors des unités de logement.
- Le montage des tentes n'est autorisé que de 9 heures à 22 heures.
- Le numéro qui vous a été attribué lors de votre enregistrement doit être affiché à un endroit visible.
- **Il est interdit par la loi de faire du feu à l'extérieur en raison des risques d'incendie.**
- Nous vous prions de bien vouloir vous abstenir de faire du bruit qui pourrait gêner les autres, notamment par des transistors radio, des appareils TV ou des instruments de musique; **le silence est de règle de 23 heures à 7 heures du matin. Le silence de l'après midi dure de 13 heures à 15 heures.** Le non respect de ces règles entraîne l'exclusion du camping.
- **La vitesse maximale en voiture est limitée à 20 km/h.** Les piétons ont priorité sur les voitures.
- Les hôtes ont l'obligation de **garder les lieux propres** Jetez vos ordures dans des sacs plastiques et jetez ceux-ci dans les containers. Laissez derrière vous les sanitaires dans l'état de propreté où vous aimeriez les trouver.
- **Le contrôle de l'inventaire des maisons mobiles se fait le jour de votre départ. Tout endommagement et toute perte sera facturé.**
- **Les propriétaires de chiens** ont l'obligation de les enregistrer à la réception et de présenter un certificat de vaccinage. Les chiens doivent être tenus en laisse et attachés sur le lieu d'hébergement. Les déjections doivent être ramassés par les propriétaires. Le non

respect de ces règles entraîne des sanctions financières.

- Les objets trouvés ou perdus peuvent être ramenés à la réception.
- Les visites ne sont autorisées qu'après enregistrement à la réception. Les visiteurs ont l'obligation de laisser à la réception une pièce d'identité qui leur sera rendu à leur sortie du camping.
- Les visites de plus de 2 heures sont payantes et se règlent à la réception.
- Les connections et déconnections à l'électricité se font à partir de la réception. Le contrôle du bon fonctionnement des installations électriques est effectué par un technicien du camping. Les installations défectueuses seront débranchées du réseau.
- A peu de frais, vous pouvez laisser à la garde de la réception vos bijoux, espèces et autres objets de valeur.
- Nous ne prenons aucune responsabilité pour les pertes éventuelles d'objets.
- **Le règlement des services utilisés pendant votre séjour peut se faire le jour de votre départ jusqu'à 20 heures 30, mais nous vous recommandons de le faire la veille afin d'éviter une trop longue attente.**
- Le livre des réclamations et livre des impressions se trouve à la réception du camping.
- Les hôtes qui ne respecteraient pas ces règles et qui occasionneraient des dérangements pour les autres, s'exposent à une exclusion du camping.